CHRONOPOST

Paris le 10 février 2010

ROISSY National/Inter

Premiers résultats de la mobilisation !

Depuis plusieurs semaines les agents de Roissy étaient dans l'inquiétude face au plan de changement de l'outil industriel du site de Roissy mis en place par la direction. La dégradation des conditions de travail liées au déménagement provisoire, à l'absence de chauffage, aux pressions de la hiérarchie… n'ont fait qu'accentuer ce mécontentement ! Lors du débrayage dernier (tract droit d'alerte), la direction locale interpellée par la CFDT avec l'appui des agents de Roissy devait donner des réponses aux revendications légitimes portées par l'ensemble des salariés. Après plusieurs audiences, la direction a enfin répondu à vos interrogations. En voici le résultat!

Maintien de l'emploi :

La direction se veut rassurante en confirmant qu'il n'y aura pas de PSE lié au projet de Roissy et qu'aucun licenciement économique n'est à prévoir. La CFDT prend acte de cette annonce, et restera vigilante quand à la force de travail du futur projet. Si la direction estime que c'est prématuré et que le volet emploi n'est pas finalisé, sa volonté de réduire l'intérim et le recrutement interne devra se concrétiser. La CFDT revendique de faire appel à des augmentations des contrats de travail des temps partiels, pour ceux qui le souhaitent, afin de couvrir les éventuels postes dégagés par le développement de l'agence. Seule certitude, un poste d'Equipier Support en jour sera couvert par transfert de la nuit avec maintien des primes indemnités de nuit.
En tout état de cause la CFDT restera vigilante sur la finalité du projet et sur l'emploi correspondant au chantier définitif.

Les modifications horaires :

Selon la direction, toute modification d'horaire se fera exclusivement sur le volontariat. La CFDT restera très vigilante sur ce point et n'acceptera aucun forcing par cette même direction qui est experte en la matière.

Le maintien de la prime «badge zone» :

La direction nous informe que l'ensemble des badges sera renouvelé et que le paiement de la prime zone sera maintenu après 2011 pour l'ensemble des collaborateurs même si ceux-ci ne sont plus affectés prioritairement en zone réservée.
Le maintien de la prime correspond à la revendication que nous portions.

L'amélioration des conditions de travail :

La CFDT n'a cessé de dénoncer les conditions les conditions de travail qui sont devenues catastrophiques depuis le déménagement sur le site provisoire: froid polaire (jusqu'à 4°) dans l'entrepôt, manutention des chariots et conteneurs qui ont fini par avoir raison sur la santé des salariés avec un nombre important d'AT et d'AM, des toilettes dignes d'un autre âge!!!
Par conséquent nous continuons de demander à la direction un peu plus de respect à ses salariés. Concernant les derniers avenants, nous avons pris acte des paroles de Mr Meyssignac en réunion nous disant que les derniers courriers reçus par certains salariés ne restent que des propositions.
Donc à ces derniers, de dire s'ils peuvent changer d'horaires ou non!!!

Pour conclure :

La CFDT restera vigilante sous toute forme de pression de la direction pour, d'une manière déguisée, se séparer de certains salariés!!! La pression exercée par la CFDT a amené la direction à prendre en compte certaines de nos revendications. Néanmoins la vigilance s'impose sur l'emploi et sur l'amélioration des conditions de travail.

Ensemble, restons mobilisés et offensifs !

Toujours avec vous, toujours pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions,
de négociations à votre service !

.....

Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Bulletin d'adhésion à la CFDT

NOM (M., Mme, Mlle) ..... Prénom ..... Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal.....Ville.....

Etablissement .....Ville .....

Niveau de fonction ..... Salaire net imposable ..... Indice brut .....
ou grade de reclassement

J'adhère au syndicat CFDT SF3C, affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.
❒ Je souhaite un paiement automatisé des cotisations tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date **Signature :**

Syndicat CFDTSF3C 64 rue de Saintonge Paris 03
Tél : 01 40 29 82 10 Fax : 01 40 29 82 10 E-mail : contact@cfdtsf3c.org